

G . A . C .
« GROUPE AMICAL SPORTIF DE CLIGNANCOURT »
PATRONAGE NOTRE DAME DU BON CONSEIL
140 Rue de Clignancourt 75018 PARIS
(Entrée:22 rue des amiraux)
Tél : 01 46 06 32 62 Fax : 01 42 52 27 55
Courriel : ga.sc@free.fr
Site : patro.gac.free.fr

INFORMATIONS

SAISON 2014 - 2015

SON FONCTIONNEMENT

Animé par les Religieux de Saint Vincent de Paul, le Patronage du G.A.C. est une ***Œuvre Catholique d'Éducation par les Loisirs*** qui s'adresse :

- Aux garçons dès l'âge du CP (renseignements ci-dessous).
- Aux filles du CP à la 3ème (Groupe Sainte Claire : demander la fiche de renseignements)

1 – LES EQUIPES –

Les jeunes sont répartis en équipe, par âge. Chaque équipe est sous la responsabilité d'un animateur référent (20 ans ou plus) et d'un ou plusieurs animateurs (17 ans ou plus).

Equipes d'ânés

Saint Joseph : 20 ans et plus
Saint Paul : 18 – 20 ans
Saint Jean : Lycéens

Equipes de jeunes

Saint Vincent de Paul : Collégiens
Saint Dominique Savio : CM 1 – CM 2
Sainte Bernadette : CP – CE 1 – CE 2

2 – JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE –

De façon habituelle, le Patro est ouvert tous les jours de congés scolaires du début septembre au début juillet :

Le lundi : de 16h30 à 18h45 réservé aux participants des activités prévues ce jour là.
Le mardi : de 15h00 à 18h30 pour tous.
Le mercredi : de 8h15 à 11h30, pour tous ;
: de 11h30 à 13h30 réservé aux jeunes qui participent à la cantine ;
: de 13h30 à 17h30 pour les équipes de jeunes ;
: de 17h30 à 18h45 pour tous.
Le jeudi : de 18h00 à 20h00 réservé aux Saint Paul et Saint Joseph.
Le vendredi : de 15h00 à 18h45 pour tous.
Le samedi : de 14h00 à 17h30 pour tous ;
: de 17h30 à 18h45 réservé à l'équipe d'Animation et aux Equipes d'ânés.
Le dimanche : à 10h30 Messe pour les jeunes et leur famille,
ouvert jusqu'à 18h45 pour ceux qui font partie d'une équipe de foot.

Durant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques) et certains jours fériés, le Patro est ouvert pour tous de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h45 avec possibilité de cantine. Un programme d'activités spéciales est affiché au début de chaque période de vacances.

G . A . C .

3 – LA REGULARITE –

Pour nous une exigence.

Inscrire votre fils dans notre Patronage, c'est vous engager à ce qu'il participe régulièrement (sauf durant les vacances scolaires) :

- Aux activités qui lui sont proposées :
 - Equipes de jeunes : le mercredi de 14h00 à 17h30.
 - Saint Jean : le samedi de 14h45 à 17h30.
 - Saint Paul et Saint Joseph : le jeudi de 18h30 à 20h00.
- Aux activités qu'il a lui-même choisies, qu'elles soient sportives, culturelles ou religieuses.

Sa régularité peut d'ailleurs donner lieu, l'année suivante, à une **inscription gratuite** ou à une autre récompense.

Pour vous une assurance

Les mercredis, samedis et vacances scolaires un cahier de présences est tenu à jour. Il est consultable à tout moment par les parents.

A chaque absence (le jour de régularité prévu pour l'enfant) non justifiée par les parents, ceux-ci reçoivent soit un appel téléphonique, soit un courrier de notre part.

Par mesure de sécurité, un mot des parents est nécessaire pour une sortie ou une absence exceptionnelle.

Par souci éducatif, les jeunes absents durant leur jour de régularité ne pourront plus participer aux autres activités tant qu'ils n'auront pas été présents de nouveau un jour de régularité.

Avec l'accord de la Direction, il est possible de fêter au Patro les anniversaires de vos enfants.

4 – SANCTIONS –

Si un enfant, de par son comportement, vient à nuire à l'ambiance du Patro, nous serons dans l'obligation de le faire réagir. Nos sanctions se graduent de la façon suivante :

- a) Un premier avertissement oral à l'enfant. Vous en serez immédiatement prévenus par téléphone.
- b) Au deuxième avertissement, l'enfant sera renvoyé du Patronage pour huit jours.
- c) En cas de récidive, le renvoi sera cette fois-ci définitif.

Pour ces deux dernières sanctions, une lettre explicative vous sera adressée.

N'attendez donc pas notre ultime sanction pour venir nous consulter.

5 – LES INSCRIPTIONS –

Elles ont lieu au 22 rue des Amiraux, 75018 PARIS.

Elles peuvent se faire :

- ❖ le mardi et le vendredi de 15h00 à 18h45 ;
- ❖ le mercredi de 8h15 à 11h30 ;
- ❖ le samedi de 14h00 à 17h15.
- ❖ Sur rendez-vous à un autre moment de votre choix en téléphonant au 01 46 06 32 62 : demander le **Frère PATRICK**.

Pour les nouveaux :

Un entretien avec les parents puis un temps d'essai le jour de régularité sont obligatoires avant l'inscription.

6 – RENCONTRE AVEC LE PERE OU LE FRERE –

C'est en parfait accord avec vous que nous voulons contribuer à l'éducation de votre fils.

N'hésitez donc pas à nous rencontrer au cours de l'année, même en dehors des heures d'ouvertures.

Pour cela, il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone.

G . A . C .

7 – LA COTISATION –

Elle comprend l'adhésion à l'Association G. A. C. de 10 € par personne.

Elle est valable du début septembre au début juillet.

Elle inclut tous les jours d'ouverture du Patro, même les petites vacances scolaires.

Pour certaines activités, une cotisation supplémentaire est nécessaire (voir rubrique "SES ACTIVITES").

Nombre d'enfants inscrits	Tarif normal	Tarif réduit (1)
Un jeune	10 + 70 = 80 €	10 + 55 = 65 €
Deux jeunes	20 + 100 = 120 €	20 + 70 = 90 €
Trois jeunes	30 + 120 = 150 €	30 + 90 = 120 €
Plus de trois jeunes	X + 120 =	X + 90 =

(1) Tarif réduit applicable sur justificatif pour un quotient familial inférieur ou égal à 548 €.

TICKET-LOISIRS C.A.F., COUPON-SPORTS de JEUNESSE ET SPORTS, CARTE PARIS-FAMILLES ET CHEQUES-VACANCES sont acceptés (*se renseigner lors de l'inscription*).

SES ACTIVITES

Par mesure de sécurité et de prudence, le port d'objets dangereux tels que boucle d'oreille, piercing, etc. est interdit dans les locaux du patronage et lors des différentes activités ainsi que l'usage de téléphone portable et appareil de musique.

ACTIVITES LUDIQUES

❖ **Patro** : Jeux, grands jeux, activités manuelles, tournois, baby-foot, ping-pong, billard, échecs, jeux de société, bibliothèque...

❖ **Centres de Vacances** : 4 séjours sont organisés à **ARLANC** dans le Puy de Dôme (63) :

Séjour Enfants : séjour court CP à CM 2 (du 4 au 10 juillet 15) prix du séjour : 250 €* tout compris,
séjour moyen CP à la 4ème (du 11 au 23 juillet 15) prix du séjour : 350 €* tt compris,
séjour long CP à la 4ème (du 4 au 23 juillet 15) prix du séjour : 500 €* tout compris.

Camp Sportif : 3ème à la 1ère (du 4 au 23 juillet 15) prix du séjour : 510 €* tout compris.

Les Bons-Vacances CAF, les Chèques-Vacances sont acceptés. Les inscriptions débutent au mois de janvier.

*Prix réduit pour une inscription avant le 20 mai 15. Au delà le prix du séjour sera de : 300, 400, 560, 570 €.

ACTIVITES SPORTIVES

▪ Pour participer aux activités sportives, il faut être membre de l'Association et, pour les jeunes, inscrit au Patro et régulier (voir paragraphe 3) à ses activités.

Il est possible de participer aux entraînements sans faire de compétition. De plus, des tournois internes (foot, baby, tennis de table, échecs...) sont régulièrement organisés pour les différents groupes d'âges.

❖ **Football** :

- Toutes nos équipes sont engagées en compétition (hors les vacances scolaires) : les U 9, U 11, U 13 le samedi après-midi ; les U 15, U 17, U 19 et Séniors le dimanche après midi.
- Chaque équipe est sous la responsabilité d'un dirigeant.
- Les parents qui pourraient accompagner de temps en temps en voiture préviennent à l'inscription.

▪ **Entraînements** :

- U 9 : sur la cour du Patro le mercredi de 17h45 à 18h50 ;
- U 11, U 13, U 15, U 17 : au stade Bertrand Dauvin ; Porte de Clignancourt 18^{ème} le mercredi de 17h00 à 18h45 ;
- U 15, U 17 : sur la cour du Patro le vendredi de 17h45 à 18h50 ;
- U 19 et Séniors : sur la cour du Patro le jeudi de 18h30 à 20h00.

G . A . C .

❖ Tennis de table :

- Les plus jeunes participent à des tournois internes ou externes.
- Les lycéens et plus sont engagés en compétition le vendredi soir.

* Entraînements : au Patro

- le lundi de 16h30 à 18h45 (à partir du CE 1)

➤ Prix de la licence pour la compétition (football et tennis de table) :

- U 9 et U 11 : **35 € ;**
- U 13, U 15, U 17 : **40 € ;**
- U 19 et Seniors : **45 €.**

➤ Déplacements :

- Football et Tennis de table : forfait de **25 €** pour toute la saison.
- Tennis de table seul : **4 €** à chaque déplacement.

❖ Natation :

Tous les mardis soirs (sauf vacances scolaires) à la piscine des Amiraux 18^{ème}.

- 18h30 à 19h30 cours, entraînements pour les enfants du primaire et du collège :
- 19h30 à 20h15 temps libre ouvert aux familles avec possibilité d'Aquagym.
- Prix : **3,50 €** chaque mardi soir.

❖ Echecs :

- Tournois internes ou externes suivant l'âge et le niveau.

* Entraînements : au Patro

- le lundi de 16h30 à 18h45 (à partir du CE 1).

ACTIVITES CULTURELLES (2 à 3 spectacles par saison.)

- ❖ **Chorale d'enfants** : Chaque mercredi 14h15 15h00 et samedi 16h45 17h30, sauf vacances scolaires.
- ❖ **Hip hop** : Tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 17h00 à 19h00 au Patro.
- ❖ **Patro Comédie Club** : Répétitions au Patro en fonction des spectacles à préparer.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS VOUS SERONT FOURNIS EN TEMPS UTILE, MAIS, DES MAINTENANT, RESERVEZ NOUS CES DATES !!

- ❖ Le dimanche 28 septembre 2014 à 14h00 : **Rétro-Photos-Colo-Camp Sportif 2014 ;**
- ❖ Les 11 et 12 octobre 2014 : **Braderie d'automne ;**
- ❖ Le samedi 8 novembre 2014 à 19h30 : **Repas familial ;**
- ❖ Les 31 janvier et 1^{er} février 2015 : **Braderie d'hiver ;**
- ❖ Le samedi 7 février 2015 à 19h30 : **Soirée crêpes ;**
- ❖ Les 13, 14 et 15 mars 2015 : **Journées d'Amitié-brocante ;**
- ❖ Les 6 et 7 juin 2015 : **Braderie de printemps.**
- ❖ **Grande Kermesse Familiale gratuite**
 - Dimanche 28 septembre 2014 : 15h00 – 19h00 sur la cour du Patro ; nombreux lots à gagner.
- ❖ **Après midi Portes Ouvertes et Assemblée Générale de l'Association**
 - Dimanche 12 avril 2015 : 17h00 – 19h00 Portes Ouvertes / 18h00 Assemblée Générale.
- ❖ **Fête de la Famille**
 - ❖ Le dimanche 21 juin 2015, toute la journée : les familles des membres du Patro sont invitées « à la campagne » pour participer à des jeux et des tournois amicaux. Une coupe est remise à la famille gagnante.
- ❖ **Fêtes de la Régularité**
 - Mercredi 17 juin 2015 pour les équipes de jeunes ;
 - Samedi 20 juin 2015 pour les équipes d'âinés.
- ❖ **Rassemblement Sportif Inter Oeuvres**
 - Lundi 25 mai 2015 au CHATEAU DES VAUX (28) pour les Seniors, U 19 et U 17 ;
 - Mercredi 24 juin 2015 (toute la journée) à VINCENNES (94) pour les U 9, U 11, U 13, U 15.